Thévenaz et Louis XVIII

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 33

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-179415

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

à cette époque plutôt qu'aux expéditions des Cimbres et des Teutons contre Rome, avec lesquelles la légende scandinave les confond. Voici en résumé ce qu'elle dit: Ils détruisaient toutes les forteresses sur leur passage. Comme ils avaient entendu parler de la grande cité de *Wiflisbourg* (Avenches), ils résolurent de s'en emparer. Ils établirent leur camp à ses portes; mais ne pouvant la réduire, ils abattirent une forêt, l'entassèrent autour des murs, y mirent le feu, et incendièrent ainsi la ville. Ils se dirigèrent ensuite vers l'antique ville maritime de Luna, en Etrurie (aujourd'hui Lunegiano), et y rencontrèrent un vieillard qui portait des sandales d'airain. Ils s'informèrent auprès de lui de la distance qui les séparait encore de Rome. Pour toute réponse, le vieilllard leur montra ses sandales; elles étaient usées et minces comme une feuille de pavot. Ils comprirent par là que le chemin était encore long...

Il n'était demeuré dans nos contrées que des habitants timides, peu nombreux, cachés dans les forêts ou se réfugiant dans les montagnes. Tous les noms des habitants de nos vallées alpestres attestent une origine celtique ou romaine. Il ne faut en excepter que la Gruyère qui, selon la tradition, fut occupée par une tribu vandale ou burgonde. A cette tradition se rapporte probablement celle relative à la mystérieuse ville d'*Elisea* ou *Helikon*, qui a dû exister dans le voisinage du petit village bernois d'Ellinied, dans la Schwarzenbourg.

L'empire romain finit par succomber sous les attaques des Barbares. De tous ces peuples, les Burgondes étaient un des plus doux, ils avaient émigré par nécessité, avec femmes et enfants, des bords de la Vistule et de l'Oder. Commandés par leurs rois ou *Hendins*, et enflammés par leurs prêtres dont le chef, nommé *Siniste*, était perpétuel et inviolable comme les rois, ils franchirent le Rhin au commencement du Ve siècle et s'établirent dans les quartiers de Mayence, de Worms et de Spire. C'est là qu'ils se convertirent à la fois chrétienne. Les *Niebelungen* nous ont transmis les souvenirs du séjour des Burgondes dans ces contrées.

Le vaillant Gundioch, fils du roi Gunther, tombé devant Bâle en combattant le farouche roi de Huns, Attila (en 450), vînt occuper, six ans plus tard, les deux flancs du Jura et les contrées arrosées par le Rhône, ensuite d'une convention avec Rome, par laquelle les Burgondes s'engageaint à défendre ce qui lui restait de la Gaule contre de nouvelles invasions. On porte à 200,000 âmes, y compris les femmes et les enfants, le chiffre de cette population, qui vînt s'ajouter à la population déjà existante. « Impatronisés sur les domaines des propriétaires gaulois, ayant reçu ou pris à titre d'hospitalité les deux tiers des terres et le tiers des esclaves, ce qui probablement équivalait à la moitié du tout, ils se faisaient scrupule de rien usurper au delà.

» A leur entrée dans la Gaule, dit encore Augustin Thierry, ils étaient chrétiens comme les Gaulois, quoique de la secte arienne, et se montraient en général tolérants. Il paraît que cette bonhomie, qui est l'un des caractères actuels de la race germanique, se montra de bonne heure chez ce peuple. Avant leur établissement à l'ouest du Jura, presque tous les Burgondes étaient gens de métiers, ouvriers en charpente ou en menuiserie. Ils gagnaient leur vie à ce travail dans les intervalles de paix, et étaient ainsi étrangers à ce double orgueil du guerrier et du propriétaire oisif, qui nourrissait l'insolence des autres conquérants barbares.

» Ils ne regardaient point le Romain comme leur colon ou fermier attaché à la glèbe, mais comme leur égal. Ils éprouvaient même devant les riches sénateurs, leurs copropriétaires, une sorte d'embarras de parvenus. Cantonnés militairement dans une grande maison, pouvant y jouer le rôle de maîtres, ils faisaient ce qu'ils voyaient faire aux clients romains de leur noble hôte, et se réunissaient de grand matin pour aller le saluer par les noms de *père* ou d'*oncle*, titre de respect fort usité alors dans l'idiôme des Germains. Ensuite, en nettoyant leurs armes ou en graissant leur longue chevelure, ils chantaient à tue-tête leurs chansons nationales, et, avec une bonne humeur naïve, demandaient aux Romains comment ils trouvaient cela. »

Dans un prochain article, nous nous occuperons du double mouvement intellectuel de cette époque: la littérature religieuse qui règna seule jusqu'au onzième siècle et le rôle civilisateur du roi Gondebaud dans l'Helvétie romande. Nous terminerons celui-ci par l'appréciation générale que fait de l'époque burgonde un illustre écrivain allemand, Herder, dans ses *Idées sur l'histoire de l'humanité :*

« Les Burgondes commencèrent à adoucir leurs mœurs aussitôt après leur alliance avec les Romains. Ils auraient fondé un empire durable dans cette délicieuse vallée qui s'étend entre le lac Léman et les frontières de la Provence, si, vers le Nord, l'orgueil des Francs et leur ardeur de déprédation ne s'y fussent opposés. Quoique leur royaume ait à peine duré un siècle (jusqu'en 534), ses lois et quelques décisions de ses conciles sont parvenus jusqu'à nous; mais c'est surtout par la culture des bords du lac de Genève et des provinces gauloises que ce peuple a éternisé son nom. Pendant que d'autres contrées voisines n'étaient encore qu'un désert inhabitable, celle-ci devînt de bonne heure, entre ses mains, un véritable Eden. Gondebaud, son législateur, releva les ruines de Genève, et ces murs ont protégé pendant plus de mille ans une étroite cité qui a plus fait pour l'Europe que de vastes contrées : heureux bords où la pensée et l'imagination de l'homme ont maintes fois pris leur essor et jeté d'ardentes flammes. »

(*A suivre.*) Alex. M.

Thévenaz et Louis XVIII.

Thévenaz s'étâi einrolâ dein lé z'habits rodzo et l'âï yest bo et bin restâ houit ans tot dé ratse pi. Quand l'est revenu, tot lo mondo l'âï desâi : Thèvenaz, raconta no vâi on pou dé Paris, te dâi pardié avâi vu prâo dé ballés tsouzés?... Onna né, sé trova à la fretéri, après colâ, et ye raconta c'llhistoire :

« Louis dize-houit, lo râi dé France, avâi atsetâ on caïon gras et on deçando matin dévesâi férè boutséri

po avâi dé la sâocece à grellhi la demeindze, kâ l'atteindâi dâi vesités po on batsi. Yété justameint de garda cé dzo, quand mon camerado mé dit : Vouâitevâi clliâo taborniaux dé français que ne sont pas fotu de mettré on caïon su lo trabetzet, et la pourra bête fasâi dâi couïlaiés dâo diabllio. Louis dize-houit étâi avoué sa fenna à onna fenêtra, que lé vouâitivé féré, et no ne risâi qué dâi fous.

— Thévenaz, que mé crié, vin vâi cé?

— Qu'âi vo, Majesté? que l'âi dio.

— Va vâi âidi à mé z'hommes à mettré cé caïon su lo trabetzet, kâ ye frâimo que lo vont leissi fotré le camp,

— A voutron serviço, Majesté!

Ye pouzo mon crouïon contré lo mouret dâo tsaté, retrousso mé mandzé, et mé cratcho su lé mans; ye vé, t'eimpougno lo caïon, l'éteindo perque bas, lo metto su lo trabetzet et lâi pllianto lo couté âo cou.... L'a bintout zu s'n'affére.

Clliâo z'espèce de chartiutiers de Paris mé vouaitivont sein savâï quié dere. L'âo zé de : on vâi bin que vo n'êtés pas dé tsi no; ora teni...

Ye vé repreindre mon crouïon po montâ la garda coumein ce dé rein n'étâi et lo râi mé dit :

— Thévenaz!... t'es on bon bougro!...

Lo leindéman, yété cutsi aô coo dé garda et ye droumesé su on lan, quand Dony d'Asseins, qu'étâi dé fackchon eintré et mé dit :

— Thévenaz, soo vâi, ya kaukon que t'est demandé!

— Quoui est-te?

— N'ein sé rein, vin vairé,

— Ah! t'est râodzâi te pâ; yé rudo sonno.

— Dépatse té adé, ye t'atteind.

Ye fourro mé solâ sein piré mettré lo talon dein lé cartâi et ye saillo...

L'étâi pardié bin Louis dize-houit!!!

— Thévenaz! que mé fâ, vigno t'est remachâ dâo serviço que te m'as fé hiai; té on crâno bougro; asse bin vouaique dou z'étius nâovo po bâiré à ma santé et dou z'atriaux et on bet dé sâocece âo fedzo que ma fenna t'einvouïe; l'est li qu'a fé lé z'atriaux.

— Vo z'âi bin dé la bontâ, » que l'âi dio, ein preniein dein son panâi clliâo z'afféres po lé mettré dein mon bounet dé police, « t'einlévâi que clliâo z'atriaux sont bin fé; n'y a pas moyan que c'âi voutra fenna que lé z'a fé...

— « Chéret ma fâi, » que me dit et ye sé reintorna.

La mêma né, Dony et mé n'ein medzi cllia tsai qu'étâi rudo bouna et n'ein riclliâ lé dou z'étius nâovo. Quand mé su reduit, n'ein restavé pas cein que vo farâi mô dein on ge. »

. . . . . .

Et ti clliâo qu'étions à la fretéri disiront ein rizeint : T'einlevâi po on Thévenaz!

X.

Un vieux monsieur contemplait avec étonnement les chameaux qu'il y a quelque temps gardaient les abords du palais du bey de Tunis, à l'exposition universelle. Les chameaux étaient montés par des Arabes, et cavaliers et montures se tenaient dans une complète immobilité.

— Comment ces hommes s'y prennent-ils pour monter sur le dos des chameaux? demande le vieux monsieur à son voisin.

— Oh! monsieur, c'est bien simple: ils montent dessus quand les chameaux sont petits, et une fois montés, ils n'en bougent plus.

Dans le petit village de ..... on était parvenu, moyennant de grands sacrifices, à se procurer une pompe à incendie. Le jour de l'essai de la dite pompe, un brave homme de la localité se mit à dire :

— Lo bon Dieu vollhié qu'on n'ein n'aussé jamé fauta!

— Eh! lo diabllio t'einléva pîre, répondit son voisin, tant dé frais que n'ein fé!...

La livraison de *juillet* de la Bibliothèque universelle et Revue suisse vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants : — I. Pierre le Grand et l'amiral Lefort, par M. *Louis Vulliemin*. — II. L'Ecole polytechnique fédérale, par M. le professeur *P. Bolley*. — III. Un double mariage. Nouvelle de Mme *Gaskell*. — IV. L'Eglise et l'empire romain au IVme siècle, par M. *Louis de Viel-Castel*. (Second et dernier article.) — V. S. A. Sérénissime, ou une petite cour allemande au XVIIIme siècle, de Fritz Reuter, par M. *Gustave van Muyden*. Chapitre Ier. L'art de gouverner dans le bon vieux temps. — Chap. II. Le ménage du recteur Aepinus. — Chap. III. L'avocat Kægebin interromp des spéculations matrimoniales. — Chap. IV. Propos de buveurs. — Chap. V. Aventures sur la glace. — Chap. VI. Le cousin de mademoiselle Dorothée. — Chap. VII. Les chagrins d'un grand-duc et ceux de son coureur. — VI. Une fête musicale en Suisse. — Le concert helvétique de 1867, à Zurich, par M. *Ed. Tallichet*. — VII. Variétés. — La mère dans l'antiquité, par M. *Ed. Sécretan*.

Bureau chez Georges Bridel, éditeur, place de la Louve, à Lausanne.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

Le département de l'Instruction publique et des Cultes fait connaître que la collection dont feu M. *Troyon* a fait don au Musée cantonal est maintenant installée dans une salle spéciale et qu'elle est accessible aux visiteurs aux heures d'ouverture de nos collections publiques.

CABINET LITTÉRAIRE DE L. MONNET

place St-Laurent, à Lausanne.

— ASSORTI DES MEILLEURES NOUVEAUTÉS —

PRIX DES ABONNEMENTS

(Pour un ouvrage à la fois)

1 mois	6 mois	1 an
1 fr.	5 fr.	10 fr.

Ces prix sont payables en souscrivant.

Les lectures par jour se paient **5** centimes par volume.

Les personnes qui ne sont pas connues au magasin devront déposer la valeur des ouvrages qu'elles prennent en lecture.

On est instamment prié de ne faire aucune note ou barbouillage sur les livres confiés. — Tout ouvrage gâté ou égaré devra être payé ou remplacé.

Fournitures de bureau et de dessin.

Livres d'école. — Bureau de timbre.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.